



DOSSIER DE COMMISSION D'ATTRIBUTION

AIDE ALIMENTAIRE AGORAÉ LYON



AGORAé Lyon 1

Campus de la Doua.
Bâtiment Déambulatoire
Arrêt La Doua - Gaston
Berger. Tram T1/T4

agoraelyon1.dossiers@gaelis.fr

AGORAé Lyon 2

Campus Porte des Alpes.
En face de la MDE.
Arrêt Europe - Université.
Tram T2

agoraelyon2.dossiers@gaelis.fr

Etat Civil

Nom :

Prénom :

Date de naissance : __/__/____

Genre :

Homme

Femme

Non-binaire

Ne souhaite pas répondre

Téléphone :

Mail :

Nationalité :

Date d'arrivée en France : __/__/____

UFR / filière / composante :

Etablissement d'enseignement supérieur :

Je souhaite bénéficier de l'AGORAé du campus :

Lyon 1. La Doua

Lyon 2. Porte des Alpes

Le projet AGORAé

L'AGORAé est un espace d'échange et de solidarité qui se compose d'un lieu de vie ouvert à tout.te.s et d'une épicerie solidaire accessible sur critères sociaux. Portée et gérée par des étudiant.e.s pour des étudiant.e.s, l'AGORAé est un lieu non-stigmatisant oeuvrant pour l'égalité réelle d'accès et de réussite dans l'enseignement supérieur.

Les origines du projet

La dégradation de la vie étudiante et le recours à un salariat devenu subi au détriment des études a été constaté depuis plusieurs années. Cela mène à l'isolement et peut avoir pour conséquence un mal-être et l'abandon des études. La FAGE a donc souhaité apporter une réponse innovante avec pour but de contribuer à l'égalité des chances de réussite en améliorant les conditions de vie étudiantes.

Depuis 2009, elle a donc décidé d'intervenir sur ces problématiques en proposant un projet favorisant la création de lien social, la solidarité et le conseil à la vie quotidienne : les AGORAé.

Les porteurs du projet

Le porteur local : GAELIS

La fédération GAELIS (Groupement des Associations et Elu.e.s étudiant.e.s de Lyon Indépendant et Solidaire) est la fédération territoriale représentative des étudiant.e.s des territoires lyonnais et burgien. Elle fédère les associations étudiantes et les élu.e.s en organisant plusieurs événements de formation et de cohésion. GAELIS met en place différents projets pour lutter contre les problématiques étudiantes sur le territoire.

La porteur national : La FAGE

La Fédération des Associations Générales Etudiantes est une organisation étudiante représentative, agréée Jeunesse et Education Populaire. Elle rassemble 2 000 associations soit 300 000 étudiant.e.s. La FAGE a pour but de garantir l'égalité réelle, c'est pourquoi elle agit pour l'amélioration constante des conditions de vie et d'études des jeunes en déployant des activités dans le champ de la représentation et de la défense des droits. Elle met également en place des services et des œuvres répondant aux besoins sociaux et est actrice de l'innovation sociale.

Être bénéficiaire de l'AGORAé

Être bénéficiaire de l'AGORAé nécessite une adhésion aux principes et valeurs qui la régissent. Ses valeurs sont la solidarité, l'entraide, le respect. Ses principes sont la participation, le soutien et l'implication. Les bénéficiaires s'engagent à participer à la vie de l'AGORAé. Pour être acteur.rice de la solidarité étudiante et faire vivre l'AGORAé, il est important que chacun.e soit moteur.rice d'une solidarité active : "S'aider soi-même ... aider les autres !"

Un projet ? Nous vous accompagnons

L'AGORAé n'a pas pour vocation l'apport d'une simple aide alimentaire, elle est présente pour vous fournir les outils et un accompagnement dans la réalisation de vos projets. Dans l'objectif d'être acteur.rice de l'aide dont vous bénéficiez, il est important de manifester votre intérêt en participant à la vie de l'AGORAé et aux activités proposées.

L'AGORAé existe pour créer du lien social et de la mixité.

Une épicerie solidaire

L'AGORAé propose (après étude et acceptation de votre dossier) l'accès à une épicerie avec des produits variés et de qualités, moyennant une faible participation financière : 10% du prix usuel. Le but est que vous puissiez vous dégager du temps pour vos études, en abaissant votre budget alimentaire. Ce principe n'est pas une forme d'assistantat mais une offre alimentaire participative.

Comment participer ?

Toute initiative est la bienvenue, il est important que chacun.e ait une démarche de participation volontaire dans l'AGORAé. Vous pouvez monter des projets, proposer des services, participer aux animations mises en place.

Pourquoi pas devenir bénévole ?

Le projet AGORAé demande énormément d'énergie et de besoins humains, ainsi elle fait appel à votre volonté citoyenne. Engagez-vous en faveur des étudiant.e.s en difficulté, donnez un peu de votre temps pour participer au fonctionnement de ce lieu unique ! Apportez vos idées et vos compétences au projet AGORAé.

Informations

Les horaires d'ouverture

Les horaires sont susceptibles de varier d'une semaine à l'autre puisque cela dépend de la disponibilité des bénévoles.

Les AGORAé se trouvant sur les campus universitaires, les horaires peuvent varier de 8h à 19h. Les campus étant fermés le week-end, les AGORAé seront toujours fermées en week-end.

L'économie réalisée

Un panier de 10€ à l'AGORAé équivaut à un panier de 100€ en grande surface. Ces économies vous permettent d'axer votre budget sur d'autres domaines que l'alimentation et de réaliser vos projets.

Où déposer votre dossier ?

Vous avez le choix de déposer votre dossier de demande d'accès pour l'AGORAé du campus de La Doua (Villeurbanne) ou de Porte des Alpes (Bron).

Le dossier est le même, il vous suffit de le renvoyer par mail à une des deux adresses suivantes :

- La Doua : agoraelyon1.dossiers@gaelis.fr
- Porte des Alpes : agoraelyon2.dossiers@gaelis.fr

Attention, vous ne pouvez être bénéficiaire que d'une seule AGORAé.

Les droits d'accès sont mensuels et se limitent à trois mois consécutifs.

Il est possible de faire une demande de renouvellement à la fin de vos droits. Vous avez droit à trois demandes de renouvellement dans l'année universitaire.

Motivation de la demande

Après avoir lu les informations ci-dessus, nous aimerions que vous répondiez à ces trois questions. Cela nous permettra de mieux comprendre votre situation personnelle et de mieux saisir vos besoins.

Si vous avez un projet qui peut influencer votre budget, faites-nous en part !

1) Pour quelle raison souhaites-tu bénéficier de l'AGORAé ?

2) Le bénévolat n'est pas obligatoire mais fortement encouragé, c'est pourquoi nous aimerions savoir si tu souhaites t'investir dans ce projet et si oui, quelles missions t'intéressent ?



3) As-tu un projet que tu aimerais mettre en place et pour lequel l'équipe AGORAé pourrait apporter son aide ?

Situation familiale

Veillez cocher la situation vous correspondant :

Célibataire

Marié.e

Divorcé.e

Concubinage

Pacsé.e

Autre : _____

Le cas échéant, nombre d'enfants à charge :

Type de logement :

Domicile parental

Logement particulier

Logement CROUS

Sous location

Logement social

Logement à titre gratuit

Faites-vous une déclaration fiscale indépendante ? Oui Non

Si oui, dernier montant déclaré :

Exercez-vous une activité salariée régulièrement ? Oui Non

Si oui, type de contrat : CDI CDD Intérim

Composition du foyer :

Personnes vivant dans le foyer	Age	Lien de parenté (enfant, conjoint, autre....)	Activité / Scolarité

Etudes

Année Universitaire	Niveau d'études (année post bac)	Etablissement (Ville / filière)	Année validée Oui/non	Bourse oui/non	Résidence universitaire Crous oui/non	Bénéficiaire de l'AGORAé oui/non
2017/2018						
2018/2019						
2019/2020						
2020/2021						
2021/2022						
2022/2023						



Ressources par mois

Remplissez le tableau en fonction de votre situation personnelle, toutes les cases ne sont pas forcément à remplir.

Nous ne prenons en compte que les charges **OBLIGATOIRES**

Ressources Mensuelles	Montant	Charges Mensuelles	Montant
Bourse		Loyer (sans déduction CAF)	
Ressource CAF		Electricité	
Aide Familiale		Gaz	
Salaire		Eau	
Indemnités de chômage		Téléphone portable	
Economies		Internet	
Autres (préciser)		Mutuelle	
		Assurance logement	
		Assurance véhicule	
		Frais de transport (uniquement études / emploi)	
		Frais médicaux	
		Autre (préciser)	

Avez-vous fait une demande d'allocation logement (APL) ? Oui Non

Si oui, précisez la date de votre demande :

Si non, précisez la raison :

Pièces justificatives

Sans l'ensemble des pièces justificatives, votre dossier ne sera pas complet et donc ne pourra pas être étudié en commission !!!!!

Certificat de scolarité : **OBLIGATOIRE**

Justificatifs de ressources en fonction de votre situation :

- Si vous êtes boursier.ère : **Notification de bourse**
- Si vous percevez des prestations de la CAF : **Justificatifs CAF**
- Si vous avez un emploi : **Dernier bulletin de salaire ou contrat de travail**
- Si vous avez des frais liés au logement : **Bail ou quittance de loyer ou attestation sur l'honneur du montant du loyer**
- Si vous avez une aide familiale : **Attestation sur l'honneur signée par les personnes qui vous aident financièrement**

